



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 3 JUILLET 2024

En exercice : 13
Présents : 7
Votants : 9

Le 3 juillet 2024, le Conseil d'Administration, légalement convoqué à 18h, s'est réuni à l'Espace Eiffel, sous la Vice-Présidence de Viviane DECERLE

Présents : Mesdames DECERLE, LE BRETON, DIL, DESCAMPS, VALLEE et Messieurs BOUBLI, LIGNEUX

Absents excusés : Monsieur LACOUX pouvoir à Madame DECERLE, Monsieur TOUIN pouvoir à M. BOUBLI, Madame MENDES, Madame LE MANACH, Madame VIVIER, Monsieur LEK

Secrétaire de séance : Madame GENEST

N° 19	SECOURS D'URGENCE
-------	-------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le décret N°95.562 du 6 mai 1995 relatif au fonctionnement des CCAS, modifié par le décret N°2004-1136 du 21 octobre 2004 ;

Considérant, la présentation et l'étude de 11 dossiers de demandes d'aides financières,

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité

Accorde l'attribution de 12 aides financières pour un montant global de 2321,28 € dont :

- 555 € en Tickets Service
- 1766,28 € en Mandat

Dit que les dépenses seront imputées sur le budget 2024 du CCAS

POUR EXTRAIT CONFORME

La vice-présidente du CCAS
Viviane DECERLE

